

# **Vuarrens info's**

Journal officiel de la commune de Vuarrens

Janvier - Février 2022

# Le p'tit mot de la Muni



Bienvenue en 2022!

Que la santé, les plaisirs et la sérénité vous accompagnent vous et vos familles.

Une nouvelle année c'est aussi l'occasion de marquer le coup d'un nouveau départ, de profiter de modifier des habitudes et repartir avec une page blanche. C'est particulièrement valable dans la vie politique, pour votre Municipalité, après un changement aussi radical en milieu d'année comme ce fut le cas en 2021. Enfin un exercice que nous allons pouvoir mener de A à Z, toute l'année.

Et le calme de janvier va pouvoir nous offrir la possibilité de mettre en place différentes nouveautés que nous vous expliquons dans cette édition et les suivantes.

Bonne lecture de ce nouveau numéro et au plaisir de vous recroiser au village, ou ailleurs.

### **Naissances**



**CHARLIE**, née le 3 décembre 2021. Fille de Daphné Lopez Mosimann et Joris Stauffer, chemin de la Crosette 21.

**THALYA, CARMO**, née le 17 décembre 2021. Fille de Ana et Robin Da Silva Santos, en Chollet 14.

**FABIO**, né le 28 décembre 2021. Fils d'Alexia Denti et d'Angelo Giovanni Canessa, chemin des Contours 6.

> **ELISA**, née le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Fille de Soraya Jorge de Almeida et d'Emmanuel Jorge dos Santos, route de Fey 9.

Félicitations aux heureux parents!

#### Décès



Madame **Lisette MAGNENAT** est décédée le 7 janvier 2022 à l'âge de 88 ans.

Toutes nos condoléances à sa famille.

#### **Sommaire**



Agenda	رت	
Projets communaux		
Routes		
Location de locaux		
Organiser une manifestation Paroisse du Sauteruz	Page 2	
	I age 2	
Portail du cimetière Refuge		
Containers		
Père Noël	Page 3	
VIE LOCALE		
Les échos du Conseil	Page 4	
<b>CONNAISSEZ-VOUS?</b>		
Les Bulles de Sophie	Page 5	
VIE LOCALE		
Concerts		
La fanfare recrute	Page 6	
VIE LOCALE		
Horaires d'ouverture	Daga 7	
Divers	Page /	
CONNAISSEZ-VOUS?	De 7	
emo'zen	Page /	
VOTATIONS		

Editeur: Municipalité de Vuarrens

Parution: mensuelle

**Distribution:** tous ménages/Petit marché local **Annonces commerciales:** voir les conditions sur le site www.vuarrens.ch/vuarrens-info

Contacts: Administration communale, La Place 3, CP 28, 1418 Vuarrens vuarrens-info@vuarrens.ch

www.vuarrens.ch

#### **Agenda**



#### **4 février 2022**

AAV - Nathalie Devantay, de 20h30 à 23h30 Grande salle de Vuarrens

#### **13 février 2022** ON VOTE!

#### 15 mars 2022

Conseil communal, 20h, grande salle de Vuarrens

#### 25 mars 2022

AAV - Brigitte Rosset, de 20h30 à 23h30 Grande salle de Vuarrens

Nous vous rappelons que cette rubrique du Vuarrens info's reprend exclusivement les informations que vous aurez vous-même ajoutées à l'agenda disponible sur www.vuarrens.ch

## **Projets communaux**



Comme vous pourrez le lire dans le résumé du Conseil communal (page 4), la Municipalité a subi un premier revers de taille lors de la séance de décembre. En effet, par souci de transparence, nous avons proposé un préavis prévoyant le lancement d'études préliminaires en vue des futurs projets d'importance qui nous attendent (église, sécurisation des routes, routes, centre du village, énergies renouvelables et biodiversité).

Ces études auraient eu pour but de s'entourer de professionnels pour cadrer les projets et estimer leurs coûts afin de les planifier dans le temps en fonction de leurs degrés de priorité.

Le Conseil communal (autorité délibérante de la Commune) en a décidé autrement. Il a refusé la proposition et donc l'avance que nous souhaitions faire dans ces projets qui nous paraissaient importants pour la Commune (et pour lesquels nous nous étions engagés). Nous en prenons note avec grand regret.

#### Routes



En décembre, nous vous signalions que la zone de 30km/h au chemin de la Crosette n'était régulièrement pas respectée.

Plusieurs riverains nous ont contacté suite à cet article. Une idée a émergé de ces discussions: poser de temps en temps les radars pédagogiques sur cet axe afin de sensibiliser les automobilistes pressés à la limitation imposée dans cette zone.

Cela devrait être mis en place courant janvier.

#### Location de locaux communaux

La Commune dispose de plusieurs locaux communaux dont certains sont méconnus et malheureusement peu utilisés. La Municipalité souhaite remédier à ce constat en les valorisant et en dynamisant leur mise à disposition.

Une page internet a été créée pour cela et sera complétée au fil du temps.

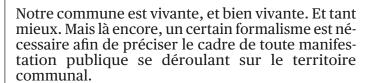
En parallèle, des cahiers d'utilisation de ces divers locaux seront édités afin de faciliter leur utilisation aux locataires.

Un nettoyage complet des locaux (grande salle, collège) a été effectué en janvier. Ça respire le propre maintenant!

D'autre part, plusieurs locaux communaux sont mis à disposition de sociétés locales. Parfois de manière temporaire, parfois de manière permanente. Là aussi, il nous a semblé important de régir ces mises à disposition par un petit contrat qui permettra de clarifier les responsabilités, préciser certaines choses et surtout identifier de manière plus formelle ces mises à disposition.

Mises bout à bout, toutes ces mesures permettent de débuter 2022 sur de nouvelles bases en ce qui concerne l'utilisation de nos locaux.

## **Organiser une manifestation**



Le Canton a mis en place il y a quelques années un outil très pratique, POCAMA\*, permettant d'annoncer toute manifestation publique sur le territoire vaudois. Nous allons généraliser l'utilisation de ce moyen d'annonce au niveau communal.

Sur le site internet de la Commune vous trouverez, sur la page spécifiquement dédiée aux organisateurs, un lien vers une *demande POCAMA*, qui peut être utilisée comme guide:

www.vuarrens.ch/organiser-une-manifestation

\*Portail Cantonal des Manifestations

#### AÎNÉS DE LA PAROISSE DU SAUTERUZ ESSERTINES - OPPENS - ORZENS - PAILLY - VUARRENS

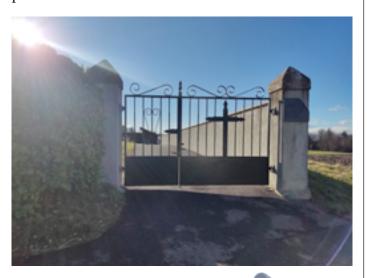
À CONSERVER

#### PROGRAMME HIVER 2021 - 2022

Jour	Date	Heure	Lieu	Thème
Mercredi	19 janvier 2022	11h30	<b>Pailly</b> Grande salle	Loto et repas
Jeudi	17 février 2022	14h00	Orzens Grande salle	M. Willy Mermod nous parlera des abeilles

#### Portail tout neuf

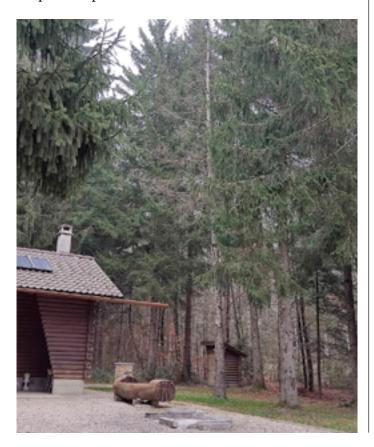
Après plusieurs mois d'attente, le portail du cimetière a pu enfin être posé. Fabriqué par un artisan de la région (voir l'édition de novembre), il s'intègre parfaitement dans ce lieu de recueillement.



# Refuge

Depuis quelque temps trônait à proximité du refuge un sapin tout sec. Afin de garantir la sécurité des lieux, cet arbre a été coupé.

En réalité il reste un bout du tronc sur lequel Sashko, notre employé communal, a pour objectif de fixer un plateau pour en faire une table haute.



# **Containers à Vuarrengel**



Plusieurs habitants de Vuarrengel nous ont fait remarquer qu'il manquait des containers de ce côté-ci du village. Et ils ont eu raison. Après une petite étude, il se trouve que deux containers types «ordures ménagères» pourraient être posés à proximité de l'ancien local des pompiers (depuis longtemps démoli). Ce projet est à l'étude et si nous ne rencontrons pas de problème particulier, il pourrait même être rapidement mis en place.



# Le Père Noël

Le 9 décembre dernier, la Commune organisait l'ouverture des fêtes de fin d'année du village avec la présence du Père Noël en personne, venu spécialement pour l'occasion. Un Noël un peu particulier car entouré de mesures sanitaires toutes fraîches et peu réjouissantes. Une cinquantaine de personnes, dont beaucoup d'enfants, y ont participé et ont reçu un petit présent offert par la Commune.



#### Les échos du Conseil



Le Conseil communal s'est réuni le 14 décembre 2021 à la grande salle du village.

Fort de 31 membres sur 35, et en présence de Madame Blaser Michaud, boursière communale, le Conseil a démarré ses travaux en respectant une minute de silence, en hommage aux habitants du village disparus en 2021.

Dans ses communications, le président du Conseil a notamment informé que dorénavant le bureau de vote sera ouvert dès 09h jusqu'à 11 heures les journées de votations/élections.

A ce sujet, il a également précisé que lors des dernières votations, plusieurs bulletins n'ont pas pu être pris en compte parce qu'il y manquait la signature des votants et/ou la date indiquée était celle du jour et pas la date de naissance du votant.

Il encourage chacun des membres du Conseil à relayer ce constat et à rappeler les règles du vote par correspondance. Le pilier public, le site internet et le *Vuarrens info's* le feront également prochainement. Les prochaines votations auront lieu le 13 février 2022.

L'ordre du jour du Conseil était principalement constitué de 4 préavis dont 3 ont été acceptés:

#### Le budget 2022

Dans son rapport, la Commission des finances a bien sûr regretté l'excédent de charges présenté, 370 478 francs sur un total de 4 442 878 francs, mais a salué la précision du travail de la Municipalité et de la boursière, ainsi que la clarté des réponses apportées lors des séances d'examen.

Elle a recommandé au Conseil d'accepter le budget, tout en incitant la Municipalité à viser l'équilibre aussi rapidement que possible. Le Conseil a suivi ces recommandations et accepté le budget 2022 à une large majorité.

#### Indemnités et vacations pour la législature 2011-2026

Répondant à la recommandation du Préfet d'établir un règlement en la matière, la Municipalité a présenté une proposition d'indemnités et autres vacations pour les municipaux et membres du bureau du Conseil. Le préavis a été accepté, moyennant deux amendements, proposés par la Commission des finances, souhaitant que les indemnités du président et de la secrétaire du Conseil soient elles aussi légèrement augmentées. Cet amendement et le préavis amendé ont été acceptés à une très large majorité.

Mais c'est quoi un amendement?

En politique, un amendement est une proposition de modification d'un texte soumis à une assemblée délibérante. C'est un droit fondamental de toute assemblée législative et une possibilité de modifier un texte proposé par l'exécutif. Un amendement vise généralement à améliorer le texte soumis ou à le corriger de sorte qu'il rencontre le consensus et ait davantage de chances d'être accepté.

#### Plafonds d'endettement et cautionnement

Nécessaire en début de législature, ce préavis fixe les montants maximum alloués au titre de l'endettement de la Commune et des cautionnements qu'elle peut accorder aux structures intercommunales dont elle fait partie.

Les plafonds d'endettement à 9 millions de francs et de cautionnement à 4,5 millions (selon la règle que le plafond de cautionnement doit être au maximum la moitié de celui de l'endettement) ont suscité une vive discussion, aboutissant à une acceptation par 18 voix pour, soit une très courte majorité.

#### Engagement d'études en lien avec des projets

Ce dernier préavis n'a pas trouvé de majorité positive. Il s'agissait de l'autorisation demandée par la Municipalité d'engager 75 000 francs pour 5 études préliminaires concernant l'avenir de l'ancienne forge, du collège et de l'église, ainsi que le développement de la sécurisation routière et des aspects de biodiversité et énergies renouvelables.

Ce sont ces deux derniers points qui ont soulevé le plus de discussions, les conseillers s'estimant insuffisamment renseignés pour aller de l'avant et accorder les dépenses sollicitées. Certains se sont également inquiétés de la surcharge de travail que ces différentes études, menées de front, génèreraient pour la Municipalité, ainsi que de la possible caducité des études si les projets ne sont pas développés rapidement. Si la transparence et la volonté d'agir de la Municipalité ont été appréciées, cela n'a pas suffi à convaincre et le préavis a été refusé, sans qu'aucun amendement n'ait été déposé.

En fin de séance, dans ses communications, la Municipalité a notamment donné des informations sur quelques dossiers en cours et a présenté son plan d'investissement pour la législature 2021-2026.

Le Conseil s'est achevé à 22 heures par les vœux du président pour de belles fêtes de fin d'année à chacun.

Prochain Conseil communal: 15 mars 2022 à 20h.

# Les Bulles de Sophie

#### Bonjour à tous!

Je m'appelle Sophie et suis arrivée à Vuarrens en 2009. Mes deux filles ont eu la chance de connaître l'école au village. J'ai participé avec grand plaisir à la création et gestion de la garderie «Les Crayons d'Couleurs».

Après sa fermeture, une nouvelle aventure m'attendait en créant ma petite entreprise «Les Bulles de Sophie». J'y fabrique des produits ménagers naturels qui vous permettent de laver toute votre maison ainsi que votre linge de façon écoresponsable.





Surprise par le fort succès rencontré par mes petites bulles auprès des épiceries en vrac des quatre coins de la Romandie, je me suis alors mise à la recherche d'un local, car c'est dans ma cuisine que tout à commencé. Mon premier atelier se trouvait à Corcelles-sur-Chavornay, qui depuis est devenu un dépôt.

L'ancienne garderie me faisant de l'œil depuis plus d'un an, j'ai alors sauté le pas et transformé cet endroit en un petit cocon où l'on peut trouver mille et une merveilles. Je voulais proposer mes cours, mais aussi offrir une vitrine à des artisans de la région pour qu'ils puissent exposer leurs créations sans contrainte. Un espace atelier a également été créé afin de pouvoir y donner des cours et des conférences. Cet endroit est ouvert à tous.

Dans ma «petite caverne d'Ali Baba» vous trouvez toute ma gamme de petites bulles en vrac ou déjà prête à utiliser mais aussi des cosmétiques, décorations, bougies, tableaux, articles pour les enfants, bijoux, pierres semi précieuses, chouchous, articles pour le vrac, idées cadeaux et bien plus encore...

N'hésitez pas à franchir la porte et vous laisser emporter par mon univers de mille petites bulles de découvertes.



#### Horaire du magasin:

Lundi: 10h-12h Mardi: fermé Mercredi: 16h-19h Ieudi: fermé Vendredi: 16h-19h Samedi: 10h-12h



Retrouvez toutes les infos et créateurs du magasin sur Instagram et Facebook / Aux Bulles de Sophie Et mes petites bulles sur www.lesbullesdesophie.ch, Facebook et Instagram / Les Bulles de Sophie

# 6

#### **Concerts**

En cette période compliquée, la fanfare «l'Echo du Sauteruz» de Bercher/Vuarrens a pu avoir l'immense privilège de se produire lors de deux concerts de fin d'année les 11 et 12 décembre 2021 à la grande salle de Vuarrens.

Ces concerts se sont déroulés en collaboration avec le Chœur Mixte «La Voix des Chênes» de Rueyres/ Fey. L'idée avait germé dans la tête de nos présidents respectifs, de faire un concert en commun et ceci afin de proposer une expérience musicale à chacun de nos membres et de faire découvrir un autre univers à certains. Et quelle expérience ce fut! Une expérience enrichissante, une expérience de partage musicale et humaine, où chacun a dû concilier avec son égo pour faire un tout.

Les concerts ont débuté par le Chœur Mixte qui nous a régalé d'un programme riche et varié pour poursuivre avec la fanfare dans un genre plus rythmé. Le spectacle s'est conclu par deux productions en commun, mêlant l'art choral et l'art musical.

Le nombreux public qui s'est déplacé - malgré une météo glaçante mais de saison - nous a conforté dans l'idée que la musique, sous toutes ses formes, fait du bien au corps et au cœur.

Un grand merci à vous, cher public, et au plaisir de vous rencontrer lors de nos concerts annuels les 12 et 13 mars 2022 à Vuarrens ou alors le 19 mars à Bercher.

Belle année à tous!

VJ



#### La fanfare recrute

La Fanfare «l'Echo du Sauteruz Bercher-Vuarrens» se compose d'une trentaine de membres.

Elle évolue en 3<sup>e</sup> division sous forme d'un brass et nous sommes toujours à la recherche de membres.

Nos répétitions sont fixées le jeudi soir, tantôt à Vuarrens, tantôt à Bercher.

Alors si tu es intéressé(e) par une activité au sein de la musique, prends ton instrument sous le bras et n'hésite pas. Viens passer de bons moments, faire des rencontres... Rejoins-nous!

Tu trouveras les coordonnées de notre président ci-dessous et aussi sur le site de la commune.

Président: Marc David, 079 282 11 46 marcdavid10@hotmail.com www.echodusauteruz.ch

VIE LOCALE Janvier - Février 2022





En libre accès: tous les jours de 8h30 à 16h. Ouverture complète: mercredi de 18h à 19h30 et samedi de 9h à 11h45.

# COMPOSTIÈRE

Fermée de novembre à mars. Clé disponible sur demande auprès du surveillant de la déchetterie.

#### **BUREAU COMMUNAL**

Mardi de 8h à 11h30 et de 17h30 à 19h30. Ieudi de 8h à 11h30.

FERMÉ du 17 au 28 février 2022 ainsi que le 1er mars 2022, jour de la visite du Préfet.

#### Publicité



# **CONNAISSEZ-VOUS?**

#### Réflexothérapie au village

Peut-être avez-vous aperçu ce logo, sur la porte de la rue du Bas 10 sans savoir ce que c'était vraiment?



Habitant Vuarrens depuis 2013, j'ai eu le privilège de pouvoir m'installer en janvier 2021 en tant que réflexologue plantaire + Stress, anxiété, surmenage certifiée tout en continuant ma . Troubles du sommeil, formation afin d'obtenir mon insomnies, fatigue diplôme de réflexothérapeute\*. Après plus de 2 ans et demi maux de tête... de formation, j'ai obtenu mon + Tensions musculaires diplôme en novembre 2021.

La réflexologie, c'est quoi?

Il s'agit d'une thérapie manuelle et douce, qui, en partant du principe que chaque partie de notre corps est représentée sous nos pieds, mais également sur les mains et les oreilles, permet, par pressions de zones et points réflexes précis, d'agir à distance sur les organes, les glandes ou les autres parties du corps. Cette stimulation aide à rétablir un équilibre tant physique que psychique.

La réflexologie est une thérapie qui agit sur la personne dans sa globalité.

Voici quelques indications pour lesquelles cette thérapie est indiquée:

- . Douleurs: articulaires, dos,
- Troubles digestifs
- Troubles hormonaux
- Et bien plus encore...
- Ou juste simplement pour s'accorder un moment de bienêtre et de détente pour soi.

Horaire: du lundi au vendredi (matin et soir) ainsi que le samedi jusqu'à 15h. Sur rendez-vous.

Tous mes meilleurs vœux pour cette année 2022. Prenez soin de vous.

\*Reconnue par l'ASCA

#### Nathalie Mooser

Rue du Bas 10 - 1418 Vuarrens 078 776 36 50 nathalie.mooser@emozen.ch www.emozen.ch

Janvier - Février 2022 VOTATIONS



# Nouvel horaire d'ouverture le dimanche du scrutin:

# Administration communale, la Place 3, 1418 Vuarrens, **de 09h00 à 11h00**

Vous avez également la possibilité de déposer votre enveloppe de vote:

- par envoi postal: le vendredi avant le scrutin (dernier délai), en courrier A
- en la déposant dans la boîte aux lettres bleue avant 11h00 le dimanche du scrutin

# **INFORMATIONS UTILES**

Si l'électeur n'a pas reçu son matériel de vote, l'a égaré ou reçu de manière incomplète, il peut le réclamer auprès du Greffe municipal jusqu'au vendredi précédant le scrutin à 12h00 au plus tard.

Réception du matériel de vote: trois à quatre semaines avant le scrutin, chaque électeur reçoit à son domicile, du Canton, son matériel de vote dans une enveloppe de transmission grise. Celui-ci comprend:

- une carte de vote
- les bulletins de vote
- l'enveloppe de vote jaune
- les explications et conseils des partis politiques



Pour chaque scrutin, la nouvelle carte de vote doit être impérativement complétée avec la signature et la date de naissance de l'électeur. Tout manquement annulera le vote.

Tous les bulletins de vote, peu importe leur niveau (fédéral, cantonal ou communal) et leur objet, doivent être insérés dans l'enveloppe de vote jaune. Les bulletins «volants» ne sont pas pris en compte.

Le matériel de vote (enveloppe de vote jaune fermée + carte de vote) est à renvoyer au moyen de l'enveloppe de transmission grise, conformément aux instructions figurant au dos de celle-ci. Pour toutes informations, rendez-vous sur le site officiel de l'Etat de Vaud: <a href="https://www.vd.ch">www.vd.ch</a> (rubrique: Etat, Droit, Finances/Votations et élections).